



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
4 FÉVRIER 2020**

- PRÉSENTS** : Mme C. DUBELLY HATINGUAIS, Présidente
M. R. PARTY, Secrétaire
Mmes C. BAILLIF, M. CONRAD, B. DESPLAND et A. EPINEY
MM. F. CAL SUAREZ, Y. HOFFMANN, P. MEYLAN et B. SCHOPFER
M. P. BOUVIER, Maire
M. X. BEUCHAT, Adjoint
M. R. HUGON, Adjoint
- EXCUSÉ** : M. A. CHARVET
- ABSENTS** : Mme A. BRUHIN
M. F. MERLON

Mme la Présidente ouvre la séance à 20h00.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2019

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé par 7 oui et 1 abstention.

2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

a) Sortie du Conseil municipal

Mme la Présidente demande les dernières confirmations de présence à cette journée afin de pouvoir l'organiser dans les meilleures conditions.

3. COMMUNICATIONS DE M. LE MAIRE

M. Bouvier n'ayant aucune communication particulière, il passe la parole à ses Adjoints.

a) Rénovation du groupe scolaire

M. Beuchat indique qu'il y aura prochainement une nouvelle séance entre l'OCEN (Office cantonal de l'énergie), le SMS (Service des monuments et des sites) et la Commune afin de trouver une solution pour qu'une suite favorable soit donnée à la demande d'autorisation.

b) Extension de l'école

M. Beuchat communique qu'un courrier à l'attention du SMS a été rédigé par l'architecte.

Il a par ailleurs pris contact avec le Directeur de l'établissement, M. Jost, afin d'avoir des précisions sur l'impératif des deux classes supplémentaires. Ce dernier a confirmé qu'il n'y avait a priori pas d'urgence pour la rentrée scolaire 2020-2021 mais plutôt pour celle de 2021-2022.

c) Route des bois

M. Beuchat signale qu'un arrêté a été publié conformément à la demande de la Commune. Celui-ci interdit le trafic des poids lourds sur la route de Valleiry (depuis la douane en direction de Valleiry), riverains exceptés. Un panneau sera posé par le canton prochainement.

d) Kiosque

M. Beuchat mentionne que suite au dépôt de la demande d'autorisation de construire en décembre, la CMNS (Commission des monuments et des sites) a demandé quelques modifications, notamment un bardage vertical au lieu de l'horizontal initialement prévu. Ceci n'augure aucune perte de temps et le chantier devrait démarrer courant avril. **M. Beuchat** envisage une exploitation du « Petit Café » à la fin de l'été ou début de l'automne.

e) Trottoir route de Valleiry

M. Beuchat signale que le trottoir se prolongeant depuis le chemin des Carrés sur la route de Valleiry, inscrit dans le budget de la Commune depuis trois ans, a enfin obtenu l'autorisation de construire. L'État va se charger de toutes les démarches, notamment l'achat des parcelles et les déplacements de mur nécessaires.

f) Cité de l'énergie

Suite à la séance de reaudit tenue en présence de M. Rychtarick, Conseiller Cité de l'Energie, **Mme Dubelly Hatinguais**, Mme Morand, Auditrice Cité de l'Energie, Mme Noverraz, et lui-même, **M. Beuchat** confirme que la Commune a finalement cumulé 72% des points et rappelle que le label gold s'obtient à 75%. Dès lors, cet objectif devrait être facilement atteint à la prochaine session (en 2024). A ce sujet, une facture de CHF 8'000.-- a été établie par M. Rychtarick.

g) Menhir

M. Beuchat est en contact avec l'archéologue cantonal, lui-même en relation avec un bureau de Bretagne qui pourrait se déplacer à Genève afin que le menhir soit mis en valeur selon des méthodes traditionnelles.

Il est suggéré d'inaugurer cette installation pendant les « Journées du patrimoine » qui se tiendront les 11, 12 et 13 septembre 2020 afin d'en faire bénéficier la population. Le Canton semble intéressé et, le cas échéant, pourrait participer à la communication ainsi que financièrement.

L'ensemble du Conseil municipal se prononce favorablement à cette idée.

h) Parking de la bibliothèque

M. Beuchat stipule que le parking est quasi terminé, seule la plantation de la végétation reste à faire. Il est décidé d'attendre l'arrêté indiquant la limitation à 4h de stationnement entre 7h00 et 22h00 avant de l'exploiter. Le gazon semé pourra lever dans l'intervalle.

i) Prestations complémentaires à la retraite

M. Hugon rappelle à l'ensemble du Conseil municipal que cette présentation, organisée par l'Hospice général avec la participation entre autres de Pro Senectute, aura lieu le 24 février 2020 dès 18h00 à la salle communale.

Une invitation a été envoyée aux résidents(es) âgés(es) de 60 ans et plus. La séance est également ouverte aux proches aidants et aux communes voisines.

Une verrée étant gracieusement offerte au terme de la présentation, **M. Hugon** remercie d'ores et déjà les bonnes volontés qui ne manqueront pas d'être présentes.

j) « Demain Genève »

M. Hugon rappelle également la projection de ce film dans le cadre du brunch qui se tiendra le 23 février 2020 à la salle communale. A cette occasion, la Commune aura le plaisir d'accueillir un des réalisateurs pour le débat qui suivra.

k) Spectacles

M. Hugon annonce que la Commune a programmé deux spectacles en 2020 :

- le 30 avril 2020 : « **je veux apprendre** », spectacle musical dès 7ans, à 19h00 car le lendemain 1^{er} mai est congé pour les enfants. La FASe organisera une buvette.
- le 6 octobre 2020 : « **la pantoufle** », théâtre pour les enfants dès 5 ans.

4. PROJET DE DÉLIBÉRATION

a) Proposition relative à la modification de la Convention régissant l'Arrondissement de l'Etat civil de Bernex

Mme la Présidente donne lecture de l'intitulé de la délibération. Nul ne souhaitant qu'elle soit lue dans son entier, elle demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 9 oui.

M. Hugon précise que la comptabilité de l'Arrondissement de l'Etat civil de Bernex fonctionnait jusqu'à présent de façon indépendante et qu'elle est maintenant intégrée dans le fonctionnement de la commune de Bernex, ce qui nécessite donc une adaptation de ses statuts en conséquence. Il mentionne que ces modifications n'auront aucune incidence sur les partenaires et que cette délibération reste purement administrative au sein des Communes de l'Arrondissement concerné.

Aucune autre remarque n'étant formulée, **Mme la Présidente** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée à l'unanimité, soit par 9 oui.

Il est pris acte de cette décision.

4. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS

a) Commission ad hoc pour le réaménagement de l'ancien presbytère

M. Meylan indique qu'une séance s'est tenue en présence de la FASe. Il récapitule les locaux mis à disposition, soit un pour les 12-16 ans (LAL - local d'accueil libre), un pour les 16-22 ans (LGA - local en gestion accompagnée) et un pour l'Association de la Jeunesse (indépendante et + de 22 ans).

Il est prévu que les trois locaux soient regroupés, bien que séparés, au 1^{er} étage de l'ancien presbytère. Ils bénéficieront également du sous-sol. Les autres associations chancynaises occuperont le rez-de-chaussée. Un rapport de commission sera remis prochainement à l'Exécutif qui décidera et se chargera de planifier les travaux nécessaires.

b) Commission de l'aménagement, de l'environnement et de l'énergie

M. Meylan mentionne que le dossier « Chemins de randonnées pédestres » a été mis à l'enquête.

c) Commission des relations publiques et de la communication

Mme Despland annonce que l'édition spéciale du ChancyLien sur le climat est quasi terminée. Un graphiste se charge de la mise en page qui restera conforme à l'esprit du ChancyLien traditionnel afin de respecter la charte image de la Commune. Il sera imprimé sur du papier recyclé conformément à la demande de M. Beuchat et devrait être distribué autour du 20 février.

Mme la Présidente ainsi que **M. Bouvier** remercient chaleureusement **Mme Despland** pour tout le travail accompli.

d) Commission ad hoc pour la révision du règlement du Conseil municipal

Mme Despland communique qu'il reste en suspens les quelques questions soumises par Mme Spencer au Service des affaires communales.

Le projet de délibération sera donc probablement soumis au vote du Conseil municipal lors de ses séances de mars ou avril.

Spectacle de marionnettes

M. Party indique que lors du spectacle de marionnettes des Croquettes, il faisait si froid dans la salle communale que les spectateurs ont dû garder leur veste.

M. Bouvier se renseignera auprès de M. Gunter.

Défibrillateurs

M. Schopfer s'inquiète du délai de raccordement des deux défibrillateurs.

M. Hugon confirme que seul le boîtier de l'école a été changé pour l'instant et donc relié au 144. Le second, toujours en fonction à l'entrée du local des pompiers, sera déplacé prochainement dans l'encoignure du Proxi et également raccordé au 144.

Chemin de Champlong

M. Party revient sur les arbres menaçant de tomber dans la montée du chemin de Champlong.

M. Bouvier répond que M. Gunter a fait une constatation moins alarmante mais il le relancera afin de vérifier que la situation ne se soit pas péjorée.

Parascolaire

M. Cal Suarez remercie l'Exécutif pour la mise à disposition du parascolaire le 26 décembre dernier. La fête a remporté un sympathique succès.

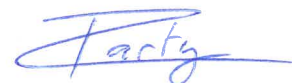
Il relève en revanche que les poubelles n'avaient pas été vidées et que les locaux n'étaient pas propres.

Il est décidé qu'une attention particulière doit être accordée au ménage, notamment par la mise en place de mains courantes ainsi qu'une mise à jour des cahiers des charges y relatifs.

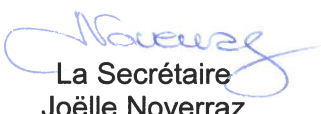
Mme la Présidente lève la séance à 20h50.



La Présidente du Conseil municipal
Chantal Dubelly Hatinguais



Le Secrétaire du Conseil municipal
Raphaël Party



La Secrétaire
Joëlle Noverraz